

Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Secrétariat général

**Arrêté du 5 mars 2010 portant nomination de personnalités qualifiées
au conseil d'administration de l'École nationale des ponts et chaussées**

NOR : DEVK1006745A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat,

Vu le décret n° 93-1289 du 8 décembre 1993, relatif à l'École nationale des ponts et chaussées ;
Vu la délibération n° 09-12-32 du 11 décembre 2009 du conseil d'administration de l'École nationale des ponts et chaussées ;

Sur proposition du conseil d'administration,

Arrête :

Article 1^{er}

Le mandat d'administrateur de l'École nationale des ponts et chaussées de M. Bernard DECOMPS, vice-président de l'École polytechnique fédérale de Lausanne, est renouvelé pour une durée de trois ans.

Article 2

M. Dominique HOESTLANDT est nommé membre du conseil d'administration de l'École nationale des ponts et chaussées pour une durée de trois ans à compter du 2 mars 2010.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer.

Fait à la Défense, le 5 mars 2010.

Pour le ministre d'Etat et par délégation :
Le préfet, secrétaire général,

D. LALLEMENT